

A young man with dark, curly hair is shown in profile, playing a silver saxophone. He is wearing a light grey t-shirt and dark blue jeans. He is positioned in a recording studio, with a drum kit visible behind him to the left. A microphone is positioned in front of the saxophone. The background is dark, and the lighting is focused on the musician. The right side of the image is a solid dark red color with white text.

**LE FONDS
DE SOUTIEN
DU CONSERVATOIRE
GUIDE 2021 - 22**

**FINANCEZ
VOS ÉTUDES
ET VOS PROJETS**

SOMMAIRE

LE FONDS DE SOUTIEN DU CONSERVATOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?	2
QUELLES BOURSES ?	3
QUI PEUT DEMANDER UNE BOURSE ?	4
QUAND FAIRE SA DEMANDE ?	5
COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?	6
COMMENT LES DEMANDES SONT-ELLES INSTRUITES ?	7
QUAND LA BOURSE EST-ELLE VERSÉE ?	8
LES CONCERTS DES LAURÉATS	9
LES AUTRES AIDES	10
MÉMO POUR NE PAS MANQUER VOTRE DEMANDE DE BOURSE	11
MES DEMANDES DE BOURSES : MODE D'EMPLOI PAS À PAS	12
CONTACT	17
LES MÉCÈNES DU FONDS DE SOUTIEN DU CONSERVATOIRE	18

LE FONDS DE SOUTIEN DU CONSERVATOIRE

Le Fonds de soutien du Conservatoire, qu'est-ce que c'est ?

Le Fonds de soutien du Conservatoire est destiné à donner à chacun et à chacune les mêmes chances d'accès et de réussite dans ses études au Conservatoire.

Il se distingue des aides publiques (Crous, FNAU, bourses du gouvernement de votre pays d'origine, APL, etc.) et réunit les bourses accordées par des mécènes. Ce sont des donateurs, des organismes privés (fondations, entreprises) ou des institutions qui souhaitent soutenir les étudiantes et étudiants du Conservatoire de Paris en complément de l'aide apportée par les parents ou d'autres organismes.

Quelles bourses ?

Les bourses d'études

Si vous rencontrez des difficultés, elles peuvent financer en partie les dépenses de votre vie quotidienne nécessaires à la poursuite de vos études : aide au paiement du loyer, des charges diverses, alimentation, frais médicaux, etc.

Mais elles peuvent également vous aider pour les petites dépenses liées directement à votre discipline et indispensables à la poursuite de vos études comme une aide à l'équipement (accessoires, aide numérique, etc.).

Les bourses de projets

Elles peuvent financer un projet nécessaire à vos études ou essentiel à votre insertion professionnelle.

Les bourses viennent en soutien à ces principales actions :

- ▶ Bourse d'aide à l'achat et à l'entretien impératif d'instrument
- ▶ Bourse autres projets (création, diffusion, résidences, etc.)
- ▶ Bourse de mobilité (stages, master classes, concours, mobilité internationale, etc.)
- ▶ Prêt d'instruments du quatuor (prêt de violons et violoncelles)

Les bourses d'urgence

Elles sont destinées à vous apporter une aide ponctuelle pour faire face aux accidents de la vie.

Les montants des bourses varient en fonction de votre situation, des types de bourses mais également des ressources disponibles au sein du Fonds de soutien du Conservatoire, qui dépend entièrement de la générosité des mécènes.

Qui peut demander une bourse ?

Tous les étudiants et étudiantes qui ont obtenu le concours d'entrée et qui sont inscrits au Conservatoire de Paris peuvent faire une demande d'aide privée. Certaines bourses ont des critères d'éligibilité spécifiques liés au niveau ou au cursus : ils vous sont indiqués lors du dépôt de votre demande.

Les aides privées sont cumulables entre elles et avec les aides publiques.

Attention : les étudiants entrants en mobilité ou en échange international (Erasmus+ par exemple) ne peuvent pas déposer de demande. En cas de difficulté financière, vous êtes invité à vous adresser à votre établissement d'origine.

Quand faire sa demande ?

Les bourses d'études et de projets font l'objet d'appels à candidatures.

Les bourses d'urgence peuvent être demandées à tout moment de l'année.

La demande de bourse d'études

Les demandes sont ouvertes à partir de la rentrée. Il peut y avoir différents appels à candidatures. Certaines bourses exigent des documents complémentaires spécifiques : ils sont à joindre à votre dossier.

La demande de bourse de projets

Les demandes sont généralement ouvertes après les congés de Noël. Les demandes de prêt d'instruments du quatuor sont disponibles à tout moment. Il peut y avoir différents appels à candidatures. Certaines bourses exigent des documents complémentaires spécifiques : ils sont à joindre à votre dossier.

La demande de bourse d'urgence

Les demandes peuvent être effectuées à tout moment de l'année. Il n'y a pas d'appel à candidatures. C'est une procédure unique, vous n'avez qu'un seul dossier à déposer lors de votre demande.

Attention : nous vous conseillons de rester vigilant aux messages envoyés sur votre boîte email CNSMDP vous signalant les appels à candidatures et les éventuelles nouvelles bourses mises en ligne sur votre ENT en cours d'année.

Comment faire sa demande ?

Les demandes de bourses sont formulées par l'intermédiaire d'un dossier à compléter sur votre ENT avec les mêmes codes d'accès communiqués lors de votre inscription.

- ▶ Allez dans la rubrique « Aides privées » de votre ENT
- ▶ Sélectionnez « Liste des aides privées »
 - Un filtre vous permet d'afficher en priorité les appels à candidatures en cours et les bourses auxquelles vous êtes éligible.
- ▶ Sélectionnez la bourse à laquelle vous souhaitez postuler
 - Lisez attentivement le descriptif de la bourse que vous souhaitez demander.
- ▶ Sélectionnez « Déposer une demande »
- ▶ Complétez les informations demandées
- ▶ Joignez les justificatifs obligatoires
 - Vous pouvez saisir votre dossier en plusieurs fois. Les informations sont mémorisées.
- ▶ Votre dossier est complet : sélectionnez « Envoyer ma demande »

Retrouvez le mode d'emploi des demandes de bourses en page 14 de ce guide.

Vous pouvez faire plusieurs demandes de bourses simultanément ou au cours de l'année, suivant les calendriers qui vous sont indiqués.

Comment les demandes sont-elles instruites ?

Toute demande de bourse est étudiée par une commission d'attribution qui réunit la direction du Conservatoire, la direction des études musicales et de la recherche, la direction des études chorégraphiques, les responsables des 8 départements musicaux, le bureau du mécénat et des aides privées. Certaines commissions comprennent également un représentant du partenaire mécène.

Les demandes sont étudiées au cas par cas selon les critères attachés aux différentes bourses.

Ces critères sont essentiellement :

- ▶ les critères de ressources (revenus de l'étudiant et/ou de sa famille, charges, etc.)
- ▶ la situation familiale (isolement / rupture / éloignement / charges de famille, etc.)
- ▶ les résultats académiques, l'assiduité et l'investissement dans les études
- ▶ la pertinence des projets et leur cohérence avec le parcours d'études

Des critères d'excellence peuvent être attachés à certaines bourses : ils sont évalués sur l'étude du dossier de demande, parfois complétée par une audition.

Quand la bourse est-elle versée ?

Au moment de votre demande de bourse, vous serez informé de la date de la commission.

C'est le bureau des aides privées qui vous notifie le résultat dans les 72 heures suivant la commission.

À tout moment, sur votre ENT, vous pouvez consulter la liste des aides pour lesquelles vous avez déposé un dossier et suivre leur traitement dans « Mes demandes d'aides privées ».

Le paiement de la bourse est effectué par virement, obligatoirement sur votre compte bancaire personnel, domicilié en France. Le virement apparaît sur votre compte environ 15 jours après la notification qui vous en a été faite.

Certaines bourses de projets sont versées uniquement sur la présentation des justificatifs de réalisation du projet.

Lors de la notification de l'attribution de votre bourse, le bureau des aides privées vous informera du fonds de provenance de votre bourse, afin que vous puissiez le mentionner sur votre CV par exemple et adresser une lettre de remerciements.

Les concerts des Lauréats

Chaque année, les boursiers lauréats de certains fonds sont invités à se produire à l'occasion d'un concert programmé dans le cadre de la saison publique du Conservatoire. Si vous êtes concerné, vous serez informé de la date du concert lors de la notification de l'attribution de la bourse ou directement par email.

Mardi 30 novembre 2021

Concert des Lauréats du Fonds de Tarrazi (lauréats 2020)

Vendredi 28 janvier 2022

Concert des Lauréats du Fonds Kriegelstein (lauréats 2020 et 2021)

Jeudi 31 mars 2022

Concert des Lauréats Mécénat Musical Société Générale (lauréats 2021)

Jeudi 7 avril 2022

Concert des Lauréats des Fondations Musique de la Fondation de France (lauréats 2021)

Les autres aides

Les autres aides privées

D'autres aides ou dispositifs de soutien, qui ne sont pas gérés par le Conservatoire de Paris, existent pour les musiciens et les danseurs.

- ▶ Vous pourrez en trouver une partie sur le site internet à la page www.conservatoiredeparis.fr/Ecole/vie-scolaire/bourses-et-aides
- ▶ Ou sur les bases de données du site de la Philharmonie de Paris-Cité de la musique > Métiers de la Musique > Bases de Données

Les aides publiques

Pour obtenir des informations sur les aides publiques (bourses sur critères sociaux du Crous, allocation personnalisée au logement, etc.), vous pouvez vous informer auprès du service des Affaires scolaires :

Christophe Morin

administration de la scolarité
Bureau 161 au 1^{er} étage
01 40 40 45 03
cmorin@cnsmdp.fr

Les autres aides à la mobilité internationale

Grâce au programme européen « Erasmus + » et aux programmes bilatéraux d'échanges d'étudiants avec les pays non-européens, vous pouvez effectuer une partie de votre cursus à l'étranger dans un des établissements partenaires du Conservatoire. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au service des Affaires extérieures et des relations internationales :

Luca Dupont-Spirio

responsable
Tél. : 01 40 40 45 79
Email : ldupontspirio@cnsmdp.fr

Ania Sergueeva

chargée de mission mobilité internationale/Erasmus
Tél. : 01 40 40 46 29
Email : asergueeva@cnsmdp.fr

Mémo pour ne pas manquer votre demande de bourse

- ▶ Soyez attentif aux informations qui vous sont communiquées (écrans et panneaux d'affichage, emails)
- ▶ Ne vous y prenez pas au dernier moment !
Tout retard ou dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- ▶ Anticipez vos besoins et ne vous laissez pas dépasser par vos difficultés : une demande effectuée au bon moment peut répondre plus efficacement à vos besoins.
- ▶ Ne soyez pas votre propre jury sur votre situation et n'hésitez pas à déposer votre demande si vous vous sentez en difficulté pour poursuivre vos études dans de bonnes conditions. Chaque situation est unique et est étudiée individuellement par la commission.

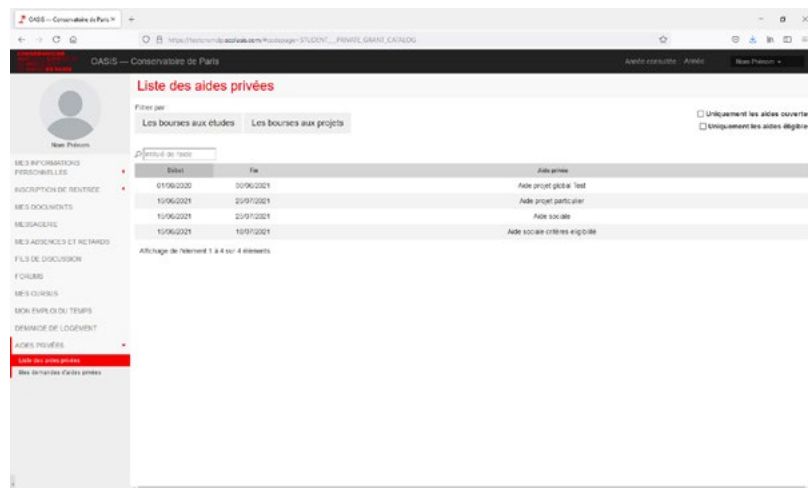
Mes demandes de bourses : mode d'emploi pas à pas

Demande d'aide privée

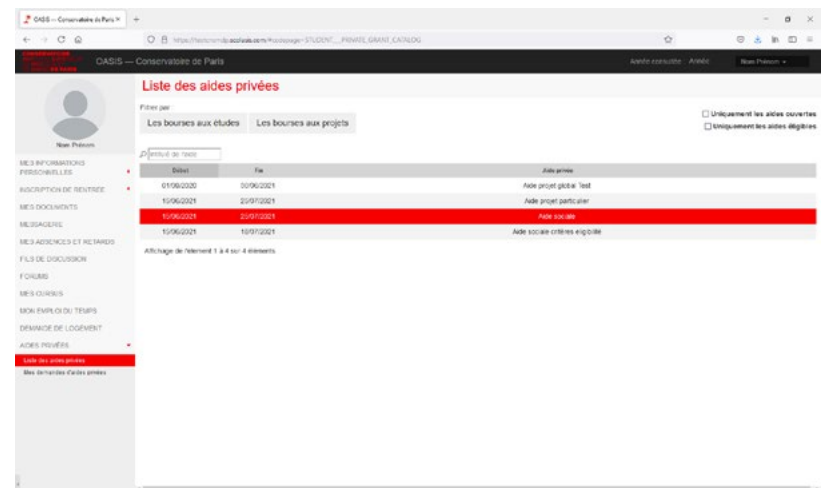
- Connexion à Oasis :

Se connecter dans son espace étudiant :

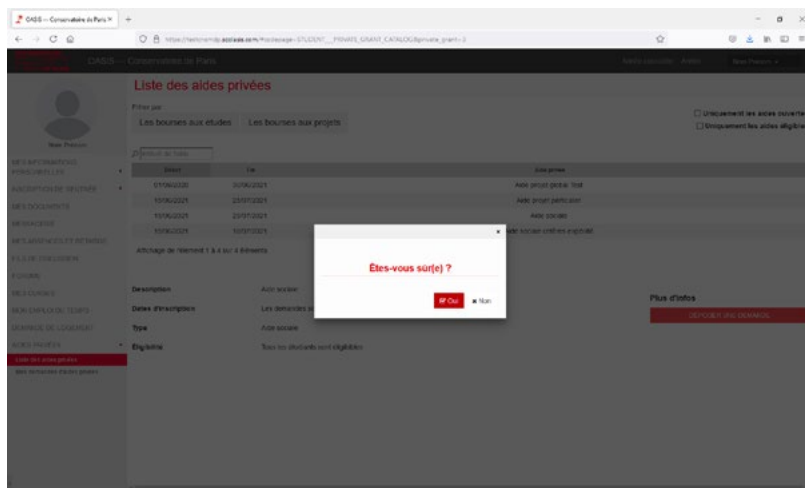
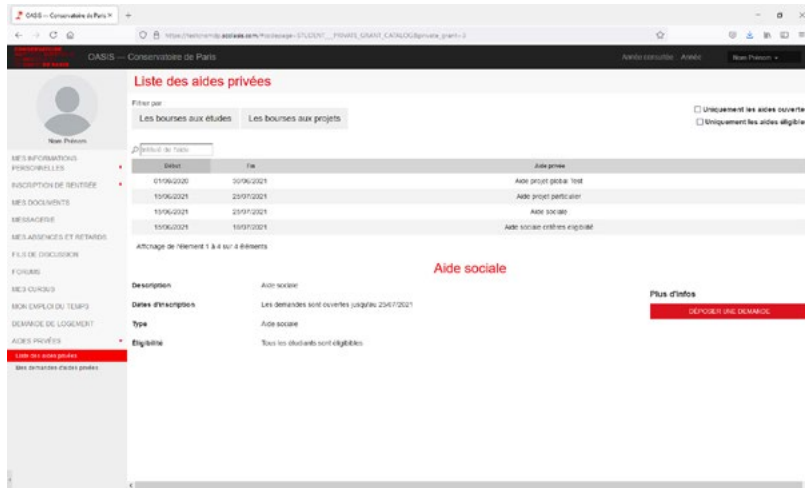
- Le lien d'accès à Oasis : <https://ent.cnsmdp.fr>
- Saisir votre identifiant ou votre adresse email CNSMDP et votre mot de passe
 - En cas d'oubli de mot de passe, il faudra suivre la procédure de mot de passe oublié.
- Allez dans la rubrique « Aides privées » de votre ENT
- Sélectionnez « Liste des aides privées »
 - Un filtre vous permet d'afficher en priorité les appels à candidatures en cours et les bourses auxquelles vous êtes éligible.



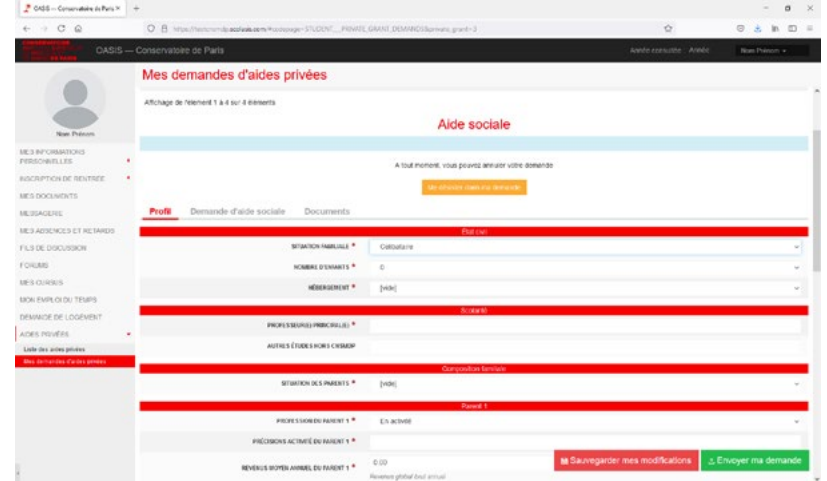
- Sélectionnez la bourse à laquelle vous souhaitez postuler
 - Lisez attentivement le descriptif de la bourse que vous souhaitez demander



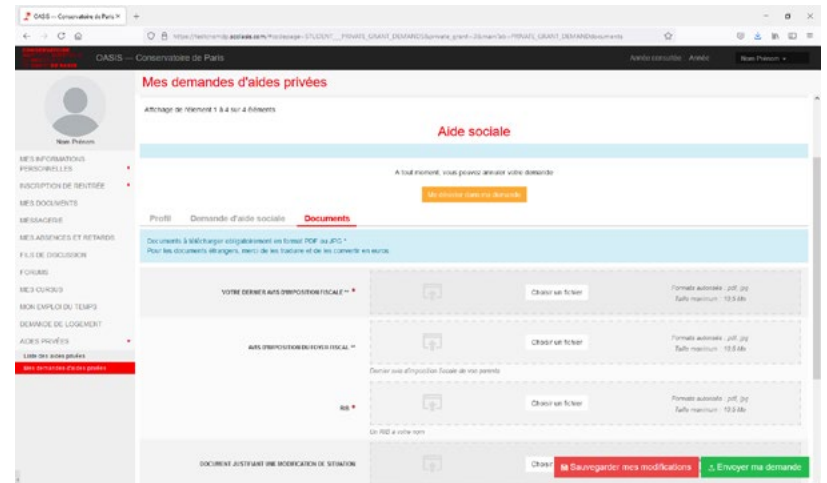
► Sélectionnez « Déposer une demande »



► Complétez les informations demandées dans les 3 onglets

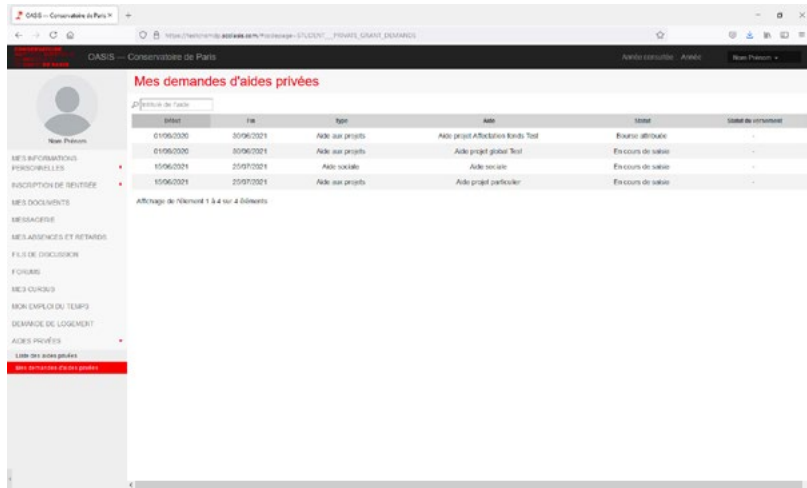


- Joignez les justificatifs obligatoires
 - Vous pouvez saisir votre dossier en plusieurs fois. Les informations sont mémorisées.
- Votre dossier est complet : sélectionnez « Envoyer ma demande »



Consultation des aides demandées

- ▶ Allez dans la rubrique « Aides privées » de votre ENT
- Sélectionnez « Mes demandes d'aides privées »



ID	Date	Type	Aides	Statut	Nombre de documents
01060300	30/06/2021	Aide aux projets	Aide projet Affiliations fonds Test	Bourse attribuée	-
01060300	30/06/2021	Aide aux projets	Aide projet global Test	En cours de suivi	-
15060321	25/07/2021	Aide sociale	Aide sociale	En cours de suivi	-
15060321	25/07/2021	Aide aux projets	Aide projet particulier	En cours de suivi	-

Vous avez des questions, vous rencontrez un problème lors du dépôt de votre demande ?

Contactez-nous !

Amélie Fleith

chargée des aides privées

Tél. : 01 40 40 45 93

Email : afleith@cnsmdp.fr

Au bureau n° 330 au 3^e étage :

les lundis, mardis et jeudis, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

En ligne :

les vendredis, de 9 h 30 à 12 h

En cas d'absence

Anne Leclercq

responsable du mécénat et des partenariats

Tél. : 01 40 40 47 86

Email : aleclercq@cnsmdp.fr

Rencontrons-nous

Permanences de rentrée à la cafétéria :

mardi 21 septembre, de 12 h à 14 h

jeudi 23 septembre, de 12 h à 14 h

Les mécènes du fonds de soutien du Conservatoire (par ordre alphabétique)

Fondations, entreprises et institutions

Académie Française – Bourse Jean Walter Zellidja
Adami
Les Amis d'Alain Marinaro
Bourses Ute & Patrick Petit
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondation Etrillard
Fondation d'entreprise Hermès
Fondation de France
Fondation Francis et Mica Salabert
Fondation Goélands
Fondation Lazard Frères Gestion – Institut de France
Fondation Onyx
Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fonds Kriegelstein
Fonds Nguyen Thien Dao
Fonds de dotation Porosus
Fonds de Tarrazi
French-American Piano Society
Legs Edward Jabes
Legs Laurence Boulay
Mécénat Musical Société Générale
Plan de Culture
Rotary Clubs de Paris et de Stockholm
Sacem
Secours Catholique – Caritas France
Sylff Association – The Tokyo Foundation for Policy Research
Van Cleef & Arpels

Fondations Musique sous l'égide de la Fondation de France :
Fondation François Louis Baradat
Fondation Marie Dauphin de Verna
Fondation Drouet-Bourgeois
Fondation Prix Monique Gabus
Fondation Monique Rollin
Fondation Macari Lepeuve
Fondation Yves Brieux Ustaritz

Repetto, fournisseur officiel du Conservatoire de Paris

Les donateurs

De nombreux particuliers contribuent également au Fonds de Soutien du Conservatoire : ils sont remerciés sur le site internet www.conservatoiredeparis.fr/fr/un-grand-merci-nos-donateurs-mecenes-et-partenaires

Et pour le prêt ou le don d'instruments d'exception

Françoise Bader
Ben Ami Fihman
Marie-Hélène Fougeron In memoriam d'Elisabeth Missaoui
Madame Gallet de Santerre (†)
Famille Manning El-Touni in memoriam de P. Casamayou
Pierre Nicolas
Patrick Petit
Caroline Sonrier
Legs Anna Vidas en mémoire de Henri Bertelier, professeur au CNSMDP de 1895 à 1915 et de son élève Raoul Georges Vidas.
Donation Philippe Champeil

Notes



CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE **MUSIQUE** ET
DE **DANSE DE PARIS**

209, avenue Jean-Jaurès
75019 Paris
Tél +33 (0) 1 40 40 45 45
www.conservatoiredeparis.fr